

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

### **EXTRAIT DU REGISTRE**

#### des

#### délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000055

#### Séance du vendredi 29 septembre 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 138

Etaient présents : Amagney : Jean-Pierre FOSTEL Audeux : Françoise GALLIOU Avanne Aveney : Christian GAGNEPAIN, Jean-Pierre TAILLARD Besançon: Eric ALAUZET, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Marguerite DUFAY, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER, Abdel GHEZALI, Michel JOSSE, Lucile LAMY, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER Boussières: Bertrand ASTRIC, Michel POULET Busy: Philippe SIMONIN Chaleze: Josseline SEITZ Chalezeule: Raymond REYLE Champagney: Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Gilbert CANILLO Chaucenne : Bernard VOUGNON Dannemarie sur Crête: Jean-Pierre PROST (représenté par Jean-Claude FORESTIER) Ecole Valentin: André BAVEREL, Yves GUYEN Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes: Gabriel JANNIN Grandfontaine: Jean JOURDAIN, Richard SALA La Chevillotte: Jean PIQUARD Mamirolle: Jacques-Henry BAUER Marchaux: Bernard BECOULET Montferrand le Château: Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre: Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray: Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (représenté par Jean-Claude PLANCON) Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Raymonde BOURLON Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey: Annick CHARPY Pirey: Claude BARTHOD-MALAT Pouilley les Vignes: Albert DEPIERRE Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay: Michel LETHIER Roche lez Beaupré: Roland BARDEY (représenté par Serge FERRI), Michel SCHNAEBELE (représenté par Jean-Pierre ISSARTEL) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN Serre les Sapins : Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Claude BULLY Torpes : Denis JACQUIN Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET

Etaient absents: Arguel: André AVIS Auxon-Dessous: Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT Auxon-Dessus: Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI Besançon: Catherine BALLOT, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Claire CASENOVE, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Jean -Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Sylvie JEANNIN, Loic LABORIE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Nicole WEINMAN Beure: Philippe CHANEY, Pierre JACQUET Braillans: Alain BLESSEMAILLE Champoux: Norbert DUPREY Chatillon le Duc: Jean-Marie DELACHAUX Chaudefontaine: Alain CUCHE Chemaudin: Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOU Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT Deluz: Yves TARDIEU Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI La Vèze: Philippe CHANAU Larnod: Martine BERGIER Le Gratteris: Nicole JANNIN Mamirolle: Dominique MAILLOT Mazerolles le Salin: Daniel PARIS Miserey Salines: Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon: Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET Novillars: Bernard BOURDAIS Pelousey: Jacques TERVEL Pirey: Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes: Jean-Marc BOUSSET Thise: Jacques SIFFERLIN Thoraise: Jean-Paul MICHAUD Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaire le Petit: Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins: Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

#### Procurations de vote :

Mandants: Jean-Jacques DEMONET, Paulette GUINCHARD, Sébastien MAIRE, Bernard LAMBERT, Jean ROSSELOT, Daniel PARIS, Pierre CONTOZ, Bernard BOURDAIS

Mandataires: Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Benoît CYPRIANI, Pascal BONNET, Françoise BRANGET, Jean-Marie ROTH, Bernard GUYON, Raymonde BOURLON

Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon - La Vèze

Objet: Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon - La Vèze

061201

### Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon - La Vèze

### Rapporteur: Jean-Louis FOUSSERET, Président du syndicat

Statut : Syndicat Mixte

Nom du Président : Jean-Louis FOUSSERET

Siège : 4 rue Gabriel Plançon – 25000 Besançon

Institutions membres: C.A.G.B. (33,33%) / Département du Doubs (33,33%) / CCI du Doubs (33,33%)

Représentants de la CAGB :

Titulaires: J-L FOUSSERET, E. ALAUZET, J-M CAYUELA, P. CHANAU, V. DESFARGES

Budget 2006:

Fonctionnement : 284 973 € Investissement : 42 607 €

Participation de la CAGB : 72 730 €

### I. Rapport d'activités 2005

Le Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon-La Vèze est propriétaire de l'ensemble des installations et équipements. Il est titulaire de l'autorisation d'exploiter un aérodrome ouvert à la circulation aérienne publique (CAP) en vertu d'une convention en date du 4 août 1987.

Le Syndicat Mixte a délégué à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs (CCID) l'exploitation de l'aérodrome dans le cadre d'un sous-traité de gestion, reconduit annuellement par tacite reconduction.

La CCID assure dans ce cadre l'exploitation du site, elle emploie pour cela 2 agents d'exploitation qualifiés AFIS et 1 pompiers d'aérodrome SSLIA placés sous l'autorité d'un directeur de la CCID responsable de la gestion technique de la plateforme.

Le Syndicat a délégué en 2005 sa gestion administrative à la C.A.G.B. qui met à disposition  $\frac{1}{2}$  équivalent temps plein d'un agent catégorie A.

Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon - La Vèze

### Réalisations 2005

- 1) Approbation de l'Avant Projet de Plan de Masse (A.P.P.M.)
- 2) Curage des Fossés de l'aérodrome
- 3) Déclenchement de la Procédure de régularisation au titre de la Loi sur l'eau
- 4) Pose d'une clôture sur tout le périmètre de l'aérodrome

## Activités selon les normes D.G.A.C.

- l'aviation commerciale
- l'aviation d'affaires
- l'aviation générale
- l'aviation militaire

# **Quelques Chiffres (exercice 2005)**

Nature des vols	Mouvements	Passagers	Observations
Commerciaux	66	222	Dont 56 ouvertures exceptionnelles hors horaires d'ouverture et 427 missions DRAGON 25  Total des 3 catégories (activité non basée): -1 531 pour les mouvements -3 647 pour les passagers Soit 12,47% et 11,93% du total
Aviation Générale	1 194	2 730	
Etat	271	695	
Basés	10 745	26 915	
TOTAL	12 276	30 562	

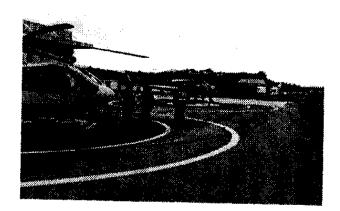
## II. Objectifs 2006 - 2007

## Objectif général:

Maintenir à Besançon une plateforme aéronautique permettant d'accueillir de l'aviation commerciale et d'affaire dans des conditions de sécurité et de services répondant aux normes en vigueur.

# Objectif à court terme :

- -L'Avant Projet de Plan de Masse (APPM) ayant été approuvé par l'autorité aéronautique fin 2005, l'étape suivante est l'établissement d'un Plan de Servitudes Aéronautiques (PSA) qui devra être approuvé et publié après DUP.
- -Sortir du régime dérogatoire d'exploitation actuel, visite d'homologation prévue fin octobre 2006,
- -Finalisation du Plan de Secours Spécialisé d'Aérodrome (PSSA),
- -Engagement de la certification des agents AFIS,
- -Finalisation du dossier Loi sur l'eau avec réflexion sur l'usage des produits désherbants devenus « interdits » sur le site au profit de techniques alternatives (désherbage thermique...).
- -Réaliser au minimum les travaux de sécurité et/ou d'amélioration suivants :
  - > Améliorer les dégagements (coupe arbres),







# A l'unanimité, le Conseil de Communauté a pris connaissance de ces éléments.

Pour extrait conforme,

Le President

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 86 Contre: 0

Abstention: 0

Préfecture de la Région Franche-Comté

Préfecture du Doubs Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le

17 OCT. 2006

Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon - La Vèze

Délibération du vendredi 29 septembre 2006 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

20061201